

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 22 (1934)

Heft: 427

Artikel: La protection de l'enfance à la S.d.N. : (suite de la 1re page)

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261529>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que, dit-elle, les enfants en sont toujours les victimes et ont leur vie gâtée (M^{lle} Naville ne connaît-elle pas de famille où, au contraire, c'est par le divorce que la dignité de la famille a été sauvegardée, où c'est par le divorce que les enfants ont eu une enfance paisible, et n'ont pas eu sous les yeux le spectacle constant d'une mésentente douloureuse entre les parents, dont l'un, tout au moins, avait cessé d'être digne de vivre auprès d'eux...)

Et M^{lle} Naville implique aussi, avec infiniment de raison, les danses, le flirt, le laisser aller général qui met en danger aussi bien les jeunes filles de la meilleure bourgeoisie que les petites ouvrières; elle voit en un respect absolu de la vérité un élément de régénération.

La discussion qui suivit fut nourrie: il faudrait pouvoir citer ici les intéressantes observations de M. Aubert, directeur du Bureau de bienfaisance, de M^{mes} les Dr^s Stephani-Cherbuliez et Goly-Oltremare au sujet de leurs expériences personnelles respectives, l'une dans ses consultations, l'autre au cours de ses dix années d'enseignement sexuel dans les écoles de Genève. M^{lle} Gourd fit observer aussi que si le féminisme se réclame d'une morale unique, c'est dans le sens élevé du mot et non pas certes pour revendiquer le droit au libertinage. Mais il n'est pas possible de tout signaler, de tout répéter ainsi qu'on le voudrait. Une chose reste certaine, c'est que ces réunions sont un vrai «bouillon de culture» d'idées, de réflexions; qu'elles permettent à chacun de songer à ces problèmes si importants, et d'en rechercher la solution.

Personnellement, je me demande si c'est par l'éducation sexuelle qu'on réformera les mœurs? Il me semble que les deux questions sont dissociées; l'éducation sexuelle permettra à chaque individu de se conduire de telle manière qu'il évitera mieux les dangers dont il aura été dûment averti, mais... en aura-t-il plus de valeur morale? On peut se le demander, et je vois deux tâches: une régénération des mœurs qu'on obtiendra d'une part en donnant à notre jeunesse d'autres exemples que ceux que le monde lui montre maintenant, et d'autre part une éducation sexuelle qui permettra à l'être humain de contrôler le plus puissant et le plus dangereux de ses instincts et d'éviter des contaminations et des erreurs dont les conséquences ne sont que trop connues et ont frappé trop d'innocents jusqu'ici.

L.-H. P.

¹ C'est pour cela que nous préconisons, non pas une instruction, mais une éducation sexuelle, telle que la pratique par exemple M^{me} Goly-Oltremare, dans ses leçons aux jeunes filles des écoles de Genève, en leur inspirant le contrôle d'elles-mêmes, le respect de leur dignité de femme, le sentiment de leurs responsabilités, et c'est cette éducation-là que nous voudrions voir s'étendre aux jeunes gens qui en ont un besoin sans doute encore plus grand. Des expériences faites par M^{me} Goly dans des classes de jeunes garçons nous semblent probantes, et nous pensons, comme un médecin nous l'a dit à cette réunion du Cartel, que des femmes sont mieux qualifiées que des hommes pour traiter de ces sujets avec des garçons. (Red.).

IN MEMORIAM

Mlle L. de Alberti

C'est avec regret que nous avons appris le décès survenu à Londres le mois dernier de M^{me} Léonora de Alberti, qui fut une collaboratrice fidèle de l'Alliance Internationale pour le

Quelques suggestions pour une action définie et concertée des partisans de la paix dans tous les pays

Le Comité International féminin pour le Désarmement, dont tous nos lecteurs connaissent l'activité depuis trois ans bientôt pour soutenir l'œuvre de la Conférence du Désarmement, et stimuler sans cesse l'intérêt de l'opinion publique à son endroit, nous fait parvenir des suggestions à mettre en œuvre avant le 30 mai prochain, date à laquelle se réunira vraisemblablement la Commission générale de la Conférence. Les principales de ces suggestions sont les suivantes:

1. Agir auprès des gouvernements, et auprès des chefs de délégations à la Conférence, en insistant pour que la Conférence du Désarmement ne s'ajourne pas sans aboutir à un accord international comprenant:

la réduction et la limitation de tous les armements, y compris la limitation des dépenses budgétaires;

l'interdiction de toute fabrication nouvelle des armes offensives les plus efficaces;

l'institution d'une Commission permanente du Désarmement ayant qualité pour procéder régulièrement à un contrôle et à une inspection effectifs;

une clause prévoyant qu'en cas de violation du traité, les signataires refuseraient toute collaboration avec l'Etat violateur, en lui coupant progressivement tous les moyens de faire la guerre.

Suffrage. Elle rédigea en effet pendant un certain temps le journal *Ius Suffragii*, et contribua aussi à la publication du volume qui a servi et sert encore de bréviaire à tant de féministes: *Le Suffrage des Femmes en pratique*.

Espagnole par sa mère, Italienne par son père, M^{lle} de Alberti (qui descendait du célèbre artiste florentin de la Renaissance, Leon Battista Alberti) était née à Londres où elle passa toute sa vie, mêlant ainsi la race et les mentalités dans un véritable esprit international. De profession, elle était paléographe, experte tout spécialement à déchiffrer et à traduire d'anciens documents français, portugais, espagnols ou italiens, et les travaux historiques qu'elle accomplissait pour plusieurs Sociétés savantes avaient mis en lumière ses capacités spéciales dans cette carrière. Mais elle fut aussi féministe de profession, peut-on dire, ardente à défendre les droits de la femme dans tous les domaines, et c'est à ce titre qu'elle occupa une place en vue dans les activités de la vaillante Société catholique, l'Alliance sociale et politique Ste Jeanne d'Arc. Elle en rédigea notamment l'organe mensuel *La Citoyenne catholique*, avec talent et brio, contribuant à propager ainsi dans bien des pays l'idée, encore trop méconnue aujourd'hui chez nous notamment, que l'on peut être à la fois catholique pratiquante et convaincue et féministe fervente et active, aucune opposition n'existant entre ces deux termes, comme on voudrait souvent nous le faire croire.

A l'Alliance Sainte-Jeanne d'Arc, avec laquelle notre journal a toujours été dans les meilleurs termes, à notre confrère, la *Citoyenne catholique* si spécialement éprouvé par ce deuil, le *Mouvement* tient à dire tous ses regrets et sa cordiale sympathie.

E. Gd.

2. Insister tout spécialement en faveur de l'abolition immédiate de tout bombardement aérien, et pour l'abolition progressive de toute aviation militaire et navale, ainsi que pour un contrôle international effectif de l'aviation civile, en vue d'empêcher son usage pour des fins militaires.

3. Soutenir les efforts du Président de la Conférence pour aboutir à une Convention de désarmement.

4. Agir sur l'opinion publique pour réveiller son intérêt pour la Conférence, et pour prouver que celle-ci n'est pas morte. Il est utile de rappeler à ce propos la conclusion du discours prononcé le 10 avril par M. Henderson, lors de la réunion du Bureau de la Conférence:

« Pour ma part, je crois que la pression de l'opinion publique et l'action politique des gouvernements pour réduire et limiter leurs armements au moyen d'un accord international peuvent encore, dans la grave situation actuelle, obtenir des chances de succès. Je suis convaincu qu'il est de notre impérieux devoir de faire aboutir cette Conférence à une conclusion conforme aux obligations découlant des traités et des décisions antérieures, car seule pareille conclusion peut arrêter une nouvelle course aux armements et mettre fin au danger croissant de guerre. »

Rappelons à cette occasion que le siège du Comité International féminin du Désarmement est actuellement rue Adhémar Fabri, 6 (place des Alpes), son installation dans ce nouveau local s'étant faite durant les vacances de Pâques.

A Paris, où elle était de passage, est décédée subitement, le matin du 14 avril, M^{me} Mathilde Delhorbe-van Muyden, de Lausanne, la fondatrice en 1921 et l'animatrice de « Nos Pénates », foyer où les institutrices âgées et sans ressources trouvent une retraite paisible à l'abri des soucis matériels. M^{me} Delhorbe s'occupa aussi avec zèle de « l'entraide confidentielle », qui, pendant la guerre, secourut bien des misères.

S. C.

La protection de l'enfance à la S. d. N.

(Suite de la 1^{re} page.)

Faute de temps aussi, il a fallu se borner à prendre acte du rapport définitif de M^{me} Chaptal sur son enquête à travers sept pays d'Europe et d'Amérique sur la situation de l'enfance en danger moral et social, rapport sur lequel nous aurons l'occasion de revenir bientôt pour le présenter à nos lecteurs; et faute de temps encore, il a fallu laisser tomber les communications annoncées, et sur les enfants aveugles, et sur les extraits d'actes officiels ne divulguant pas la filiation illégitime, et sur le rôle des infirmières visiteuses et des assistantes sociales... si bien que nos lecteurs vont se sentir en droit de nous demander de quoi nous avons discuté, dans cette course à travers des problèmes, tous délicats, tous complexes, tous urgents?...

Eh bien, nous avons parlé de cinéma, de cinéma éducatif et récréatif, plus longtemps même que cela n'était prévu, étant donné que c'est un sujet pour lequel il y a parfois chevauchement entre le Comité de protection de l'enfance et l'Institut de Cinématographie éducatif de Rome. Le comte Carton de Wiart,

qui établit la liaison avec cet Institut nous a donné des travaux de celui-ci un aperçu captivant; un membre américain du *Payne Fund*, organisation qui s'est livrée à une étude scientifique des réactions des enfants devant le film, nous a apporté toute une série de précisions; nous avons voté une résolution recommandant l'adhésion des Etats qui ne l'ont pas encore donnée à la Convention exemptant des droits de douane les films éducatifs. Nous avons parlé des allocations familiales, du fonctionnement desquelles le B. I. T. continue à nous tenir au courant, mais dont le système doit être complété pour pouvoir produire tout son effet par une organisation bien comprise d'infirmières visiteuses. Le Dr. Sand, délégué de la Ligue des Croix-Rouges, et M^{lle} Chaptal ont apporté sur ce point des informations précises et catégoriques qui nous ont d'autant plus intéressées, nous autres féministes, membre du Comité, que l'on peut toujours craindre, quand il s'agit de protection de la famille et de l'enfance, que surgisse une proposition, bien intentionnée, certes, mais combien dangereuses en ces temps de réaction contre le travail féminin, sur l'obligation de renvoyer la femme au foyer!... (N'avons-nous pas dû par ailleurs veiller attentivement à ce que, dans le rapport concernant les enfants de parents chômeurs, il fût bien toujours question de parents, et non pas, comme l'aurait voulu le rapporteur, de l'autorité paternelle du chef de famille? ...)

Nous avons parlé encore du rôle du Secrétariat comme centre de documentation internationale sur tous les sujets touchant à l'enfance du ressort de ce Comité: proposition intéressante, et qui ne peut que contribuer à gagner à la S. d. N. l'intérêt et la sympathie de tous ceux qui, tant soit peu déçus des résultats de son activité politique, se tournent avec d'autant plus d'espoir vers son activité sociale; nous avons entendu le représentant du gouvernement roumain qui a annoncé au Secrétariat le dépôt de toute une documentation relative au délit d'abandon de famille, afin que cet important sujet puisse être traité dans une session ultérieure; nous avons adopté un questionnaire sur le placement familial des enfants, auquel il sera intéressant de chercher des réponses dans divers cantons suisses, qui pratiquent ce système... Et nous avons prélué à tout ceci en adoptant l'excellent rapport de mise au point des travaux en cours présenté par le sympathique et cordial directeur de la Section sociale, M. Ekstrand.

En voilà assez pour montrer que les sujets d'étude et de discussion ne manquent certes pas, mais bien davantage le temps à leur consacrer! L'an prochain heureusement, le Comité contre la traite n'ayant pas un ordre du jour très chargé, pourra céder à son frère jumeau, le Comité de protection de l'enfance, un peu du surplus de son temps: espérons donc que, dans ces conditions, il nous sera possible, mieux que cette année, d'aboutir à des résultats précis. Et puis, songeons que cette année fut essentiellement celle d'un progrès capital à la S. d. N. dans le domaine de la lutte contre la traite et la réglementation de la prostitution, et que tous les Comités ne peuvent s'offrir le luxe chaque année d'une session historique! et que même celles-ci doivent être préparées par de longues années de



Les femmes et les livres

Voyageuse et exploratrice: Alma Karlin

Il y a un peu plus d'un an¹, nous donnions dans ces colonnes un petit compte-rendu d'un gros livre: *Der Todesdorn*, recueil de nouvelles qui se passent entièrement au Pérou, et en particulier dans les sites les plus reculés des Andes.

Nouvelles, sans doute, mais basées sur des faits, sur le riche folk-lore de ces pays peu connus où, ni vous lecteurs, ni moi certainement, n'aurions eu le courage de suivre la jeune et hardie voyageuse, à qui son ardente curiosité permit de surmonter les plus rudes, les plus périlleuses épreuves.

Pauvre, intelligente, passionnée, pour le mystère des régions presque inexplorées, et d'une endurance inouïe, avec une santé que secouent et minent de plus en plus les maladies contractées en cours de route, surtout

la terrible malaria des tropiques — voilà Alma Karlin.

Elle est petite, point jolie — c'est elle-même qui le dit — mais jeune, et femme. Cela suffit amplement pour l'exposer à mainte aventure d'où sa présence d'esprit, son imagination, son énergie, et parfois sa rapidité à la course la sauvent, souvent par un vrai miracle. En tous cas, elle y gagne un dégoût profond de l'espèce qu'elle nomme avec mépris: « le bipède-homme ».

N'allez pas croire cependant que ces questions de sexe jouent un rôle prédominant. Non. Alma observe d'un œil exercé la nature du pays, du sol, sa position géographique, sa faune, sa flore, ses paysages, et, bien entendu sa population clairsemée, avec toutes les coutumes, tous les rites, toutes les superstitions. Elle écrit, elle peint, elle collectionne, et elle expédie, quand elle le peut, le tout à ses éditeurs, attendant, dans des îles perdues, l'argent qui lui permettra d'aller plus loin — combien de fois cloquée dans un site barbare et presque inaccessible, faute de moyens?

Des îles? En effet. Nous venons de lire d'elle deux volumes d'un très grand format, dont l'un compte 330, l'autre pas moins de 380 pages, et qui nous mènent, le premier du pays des Incas à travers l'Amérique: Panama, Costa-Rica, Nicaragua, San Salvador, Guatemala, et puis à Hawaï, et de la Californie à Formose, aux Philippines... j'en passe! le second, dans les mers du Sud, et la plupart du temps, en bordure des ré-



Cliché Mouvement Féministe

ALMA KARLIN

gions où l'anthropophagie existe encore, plus ou moins secrète.¹

Ces deux voyages sont antérieurs à celui dont nous parlions l'an passé, le premier —

¹ *Einmal Weltreise. — Im Banne der Südsee.* 1930. Wilhelm Kohler Verlag, Münden (Westfalen).

¹ Voir le *Mouvement*, N° 396 (28 janvier 1933).

patient travail. Peut-être notre tour de prendre date dans l'histoire viendra-t-il l'an prochain ? ...

E. Gd.

ERRATUM. — Une erreur de copie, s'étant glissée dans le texte de la résolution du Comité contre la traite des femmes que nous avons publié dans notre précédent numéro, a rendu une phrase de celui-ci inintelligible. Au paragraphe 2, ligne 7, il faut lire « ... prie le Conseil d'inviter les Gouvernements à maintenir l'abolition des maisons de tolérance... etc. », alors que nous avons publié par erreur « ... d'inviter les Gouvernements à obtenir... », ce qui n'a aucun sens, puisqu'il s'agit de pays abolitionnistes souvent depuis longtemps. Nos lecteurs voudront bien rectifier.

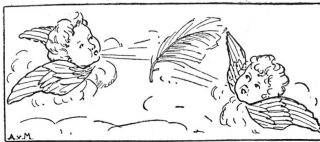
Pour la réadaptation des chômeuses

Un gros effort est fait depuis quelques mois en vue de diminuer le nombre des chômeuses, surtout des jeunes, que l'on s'efforce de diriger vers des branches d'activité où la crise est moins aiguë. Ainsi un certain nombre d'ouvrières horlogères ont été engagées dans des fabriques de Suisse allemande, entre autres dans des fabriques de chaussures, d'autres ont été placées comme employées de maison, etc.

Mais l'on s'est vite rendu compte qu'il n'est pas toujours facile à des ouvrières ou à des employées de s'adapter rapidement sans heurts et sans peine aux conditions de travail du service de maison qui sont si différentes de celles des autres professions. La difficulté de cette réadaptation est encore augmentée par le manque de formation ménagère de la plupart de ces jeunes filles. Aussi, afin de remédier à cette lacune et de faciliter à ces futures employées de maison l'apprentissage de leur nouvelle profession, des cours spéciaux ont-ils été organisés dans les régions de notre pays les plus touchées par la crise (Zurich, St-Gall, etc.). Quelques écoles ménagères ont offert de recevoir comme élèves un certain nombre de chômeuses qui auront ainsi l'occasion d'acquiescer de solides connaissances, de trouver facilement un gagne-pain dans le service de maison, et qui plus tard, lorsqu'à leur tour elles seront maîtresses de maison leur seront de la plus grande utilité dans la tenue de leur propre ménage. Il y a lieu de noter ici que les pouvoirs publics envisagent d'intervenir dans une large mesure en faveur des chômeuses désireuses de fréquenter ces cours et qui n'auraient pas les moyens d'en supporter seules les frais.

Quelques places vacantes que pourraient utiliser des chômeuses nous sont signalées dans une école ménagère recommandable à tous égards du canton de Thurgovie. Le début du prochain cours, qui se termine à mi-octobre est fixé au premier mai: cependant des inscriptions seront encore reçues jusqu'au 10 mai au plus tard. Le Secrétariat romand des Associations s'intéressant au Service domestique, 46, avenue Wendt, Genève, est à la disposition des intéressées pour leur fournir tous les renseignements qu'elles pourraient désirer sur les conditions d'admission dans cette école.

(Communiqué par le Secrétariat romand A. S. S. D., Genève)



DE-CI, DE-LA

Une nouvelle „consœur“.

Nous apprenons que la Comité Central de la Société d'Utilité publique des Femmes suisses a, lors de sa dernière séance, appelé Mme Hélène Scheurer-Demmler (Berne) aux fonctions de rédactrice de la *Feuille centrale* de l'Association, poste maintenant vacant du fait du décès si regretté de Mme J. Merz.

Tous nos vœux de bienvenue à Mme Scheurer-Demmler (dont le premier numéro de la *Feuille centrale* fait par elle se présente fort bien) dans la famille des rédactrices de journaux féminins suisses.

Petite statistique.

Un amateur de chiffres s'est amusé à calculer à propos des récentes élections fédérales, que depuis 1848, 55 conseillers fédéraux ont siégé au Palais fédéral. Sur ce total 10 étaient Vaudois, 8 Zurichois et 6 Bernois, ceci en vertu du privilège que se sont octroyé ces cantons d'être toujours représentés au pouvoir exécutif; Neuchâtel a compté 4 de ses ressortissants dans ces hautes fonctions, alors que Genève, Tessin, Thurgovie, Argovie et Lucerne, ont dû se contenter de 3, Soleure, Saint-Gall, et les Grisons de 2, que 6 cantons n'ont été jusqu'à présent favorisés qu'une fois, et 7 jamais...

Et quel sera le canton duquel ressortira la première conseillère fédérale?...

Le droit au travail de la femme

La *Nation* (Lausanne), organe d'un groupement anti-démocratique, dans son numéro d'avril, et par la plume de son collaborateur E. A. C., prend à partie notre journal pour les « polémiques acerbes dont ses pages ont été remplies ces temps derniers, au sujet du droit au travail de la femme mariée ».

Bien qu'affirmant que « personne ne songe à contester le droit d'un être humain, homme ou femme, marié ou non, à travailler en vue d'un gain possible », l'auteur de l'article en question trouve qu'en temps de chômage grave des restrictions s'imposent, et qu'il est naturel d'interdire le travail à la femme mariée dont le mari gagne suffisamment pour subvenir aux frais du ménage. Il ne tient nul compte, cela va sans dire, des statistiques nombreuses prouvant que, lorsqu'une femme mariée se livre à un travail rémunéré, c'est, le plus souvent, parce que le gain du mari ne suffit pas. Il prétend que les féministes « voient rouge » à l'idée qu'une femme mariée puisse se consacrer à son intérieur, et il les accuse d'afficher un tel mépris pour « ces simples, ces humbles tâches, si nécessaires » qu'elles ne parviennent qu'à incalquer aux femmes le dégoût de leur labeur quotidien et qu'alors

elles gagnent bien sa vie, mais quelle vie ! Ayant échappé par miracle à une tentative d'empoisonnement, écourée plus que jamais, elle renonce à ce poste avantageux et quitte avec un regret ému le couple écossais qui l'héberge après des essais navrants dans des logis indigènes.

A côté de l'insatiable curiosité qu'excite en elle la diversité des races, des terres, des eaux, d'une faune et d'une flore follement abondantes et curieuses, comme par exemple aux Nouvelles-Hébrides, il y a, en effet, des points lumineux, ça et là, pour Alma Karlin: par exemple la rencontre de blancs qui l'accueillent, la soutiennent, l'entourent. Ce sont quelquefois des particuliers, des planteurs, mais, le plus souvent, des missions — en général allemandes, et où elle retrouve un peu de la patrie. Elle qui n'est point religieuse et demeure sceptique quant au succès des efforts que font les missionnaires parmi ces races primitives ancrées dans leurs croyances et leurs coutumes barbares, — elle est pleine d'admiration et de gratitude à l'égard de ces hommes et de ces femmes qui, perdus dans une solitude hostile semée d'embûches à chaque pas, gardent inébranlables leur foi, leur énergie, leur joie et simple acceptation.

Particulièrement riches en aventures, ses pérégrinations dans les mers du Sud, où elle voyage d'une petite île à l'autre par les moyens les plus primitifs, quelquefois seule avec des indigènes fort dangereux, au milieu des récifs de corail, accablée par de violents accès de fièvre, trempée par les pluies tropicales, brûlée par le soleil, inondée par les vagues, si épuisée que seul un réflexe de son énergie foncière lui permet encore de s'intéresser aux innombrables curiosités qui l'entourent, de contempler les splendeurs de la végétation et des paysages.

L'argent n'arrive de nouveau plus d'Europe: c'est si loin! elle est si peu stable! les affaires marchent si mal là-bas! D'où le souci toujours renaissant: comment irai-je plus loin? ... Elle arrive cependant à Java, espérant enfin, de retour dans la civilisation, échapper à la malchance qui la poursuit, se livrer en paix à ses chères recherches et à ses travaux littéraires et scientifiques de botanique, de zoologie, etc.

Que savons-nous, dit-elle ici, des tropiques avec leurs souffrances, leur fièvre, leur solitude, et à quel point ils transforment l'homme? N'étais-je pas devenue mélancolique à en être méconnaissable? Car, si je bavardais, écrivais, riais, ce n'était là qu'une preuve de l'empire que j'avais sur moi-même. En réalité, rien ne me faisait plaisir. Telle la neurasthénie des tropiques, tant redoutée, et dont je ne me suis jamais complètement remise.

(A suivre.)

M.-L. PREIS.

Histoires policières

II. Née agente de police

Ce chien conquit pour nous une affection extrême au cours d'une expédition d'un jour dans les landes couvertes de bruyère. D'où il sortait, nous

1 Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

La Femme et la Démocratie

GROUPEMENT GENEVOIS

Cours public en six leçons

sous la présidence de Mlle Emilie GOURD

Ce Cours a lieu tous les lundis, du 30 avril au 4 juin inclus, à 20 h. 30 à l'Ecole d'Etudes Sociales pour Femmes, rue Charles-Bonnet, 6

PROGRAMME

I^{re} leçon. LUNDI 30 AVRIL.

Introduction. — (La démocratie et ses principes essentiels. Liberté individuelle, liberté de pensée, de parole, de presse. Le principe du même droit pour tous) : LA PRÉSIDENTE.

Aperçu de l'histoire de la démocratie suisse. — (Comment dès le début, elle a été basée sur un acte de libération et d'union de plusieurs communes, et sur leur inébranlable amour de l'indépendance et de la liberté, liens plus forts que ceux de la race, de la langue ou de la religion) : Mlle E. KAMMACHER, avocate, secrétaire romande du Groupement suisse. *Discussion.*

II^e leçon. LUNDI 7 MAI.

Le Groupement "La Femme et la Démocratie". — (Son origine, son but. Le Programme commun des femmes suisses. Etude et discussion de ce programme) : Mme LEUCH, présidente de l'Association suisse pour le Suffrage. *Discussion.*

III^e leçon. LUNDI 14 MAI.

La Dictature. — (Le système de la dictature, basé sur la force et la contrainte, dans lequel, à l'inverse de la démocratie, les dictateurs désignent les soi-disants élus du peuple) : M. Ernest BOVET, Secrétaire de l'Association suisse pour la S. d. N. *Discussion.*

IV^e leçon. MARDI 22 MAI (en raison du lundi de Pentecôte).

La situation de la femme dans les pays soumis à la dictature. — (Cette situation est bien inférieure à celle des femmes dans les démocraties, même là où elles ne possèdent pas encore tous leurs droits) : Mlle Ant. QUINCHE, avocate à Lausanne. *Discussion.*

V^e leçon. LUNDI 28 MAI.

Ce que doit être une démocratie : Mme Lydie MOREL, Dr ès-lettres. *Discussion.*

VI^e leçon. LUNDI 4 JUIN.

La situation actuelle et la démocratie. — (La tragique situation actuelle a-t-elle pour cause la décadence de la démocratie? ou les suites de la guerre ont-elles ébranlé certaines démocraties? : M. Edg. MILHAUD, prof. à l'Université de Genève. *Discussion.*

PRIX DU COURS : 1 séance Fr. 1.—. Les 6 séances Fr. 4.—

Cartes à l'entrée. Pour renseignements et programmes, s'adresser au Secrétariat romand Mlle E. Kammacher, avocate, 1, rue des Moulins.

il ne suffira certes pas d'un bulletin de vote pour calmer tous les mécontentements!...

On peut constater, par ce qui précède, que si E. A. C. a vu « les polémiques acerbes de ces derniers temps », il ne doit cependant pas être un lecteur assidu de notre journal, car il ignore vraiment tout de ce qui nous tient le plus à cœur: comment pourrait-il autrement nous accuser de mépriser le travail de la ménagère, de la mère de famille? Nous serions heureuses si toutes les femmes mariées avaient la possibilité de renoncer à travailler hors de chez elles, car nous savons ce que représente pour elles, de peines et de fatigues, la double charge du travail professionnel et du travail domestique; mais nous n'en continuerons pas moins à réclamer le droit au travail de la femme, car nous ne saurions admettre que, sous le fallacieux prétexte du chômage, chacun s'octroie le droit de discuter si telle ou telle femme, mariée ou non, a besoin de s'adonner à un travail rémunéré. Car, n'en déplaise à E. A. C., nous croyons à la valeur morale du travail, même si, comme il le prétend, des hommes et des femmes qui travaillent pour l'amour de ce qu'ils font, et non pas pour l'amour de ce qu'ils gagnent, constituent une rare exception. Et dans ces cas, nous nous demandons si cette femme mariée qui, au dire de E. A. C. toujours, ne voit dans le « droit au travail que le droit au luxe et le moyen d'aller au cinéma dans la semaine, au dancing le dimanche, de porter des bas soie artificielle,

des manteaux de lapin-loutre et des perles fausses » pourra vraiment, en restant chez elle remplir son rôle de « maîtresse de maison, de ménagère, d'économe et d'éducatrice? ».

H. Z.

Beaux-Arts

A Lausanne est visible jusqu'au 13 mai, dans une des salles du Comptoir suisse, l'exposition itinérante de la Société suisse des Beaux-Arts; le jury, où figure Mme Méteint-Gilliard (Genève), a eu fort à faire à examiner 1400 œuvres, dont il n'a retenu que 374, huiles, aquarelles, gravures, sculptures, envoyées par 183 artistes, dont 54 femmes. Plus du tiers des exposants sont des femmes; la proportion est honnête.

Tout en n'aimant guère être arbitraire qui fait mettre à part la peinture des femmes, — alors qu'il n'y a, pour l'amateur, que la bonne peinture, sans distinguer le sexe de l'artiste, — il me faut bien, pour le *Mouvement Féministe*, détacher quelques-unes des œuvres féminines. Elles sont nombreuses parmi les sculptures, et cela est assez nouveau: il y a les petites filles de Georgette Bourgeois (Genève), Marion, d'Evelyn Gallay-Baron (Genève), le buste du professeur B., œuvre d'Elisabeth von Meyenbourg (Genève), sans parler des œuvres de nos confédérées bernaises ou zurichaises.

Venons-en aux peintres et constatons qu'elles

Nous nous regardâmes avec quelque perplexité, et j'allais proposer de prendre soin du bébé pendant qu'elle s'occuperait de chien, quand le visage de la femme s'illumina soudain.

— Ah! voilà Aggie. Elle en tout cas saura ce qu'il faut faire.

Nous nous attendions, sur la foi de cette exclamation, à voir poindre une femme énergique, décidée à prendre en mains nos difficultés. Mais non: ce fut une petite fille d'à peine huit ans qui nous apparut dans son tablier de cotonnade bleue. Ses yeux clairs nous considérèrent de la tête aux pieds. Puis, après cette évaluation, elle prit immédiatement la direction des événements. Empoignant fermement le collier improvisé du chien, elle dit à mon frère:

— Je vais le conduire à l'auberge et vous feriez bien de venir avec moi voir comment on l'y recevra. Allons...

Emboitant le pas à cette minuscule représentante de la loi et des bonnes mœurs, sans pouvoir chasser tout à fait l'impression désagréable que nous étions sous mandat d'arrêt! nous arrivâmes à l'auberge où nous fîmes au chien de mélancoliques adieux. La fillette au sarrau bleu s'occupa de toute l'affaire avec maîtrise et précision, allant jusqu'à prendre nos noms et notre adresse...

— ... Elle sait ce qu'elle a à faire, et le fait sans perdre de temps, dis-je à mon frère. Avec un peu d'entraînement, elle sera parfaite. Je me demande à quel âge on les admet?...

— Qui? où?... me demanda mon frère tout étonné.

Mais dans la police, voyons! Avez-vous jamais rencontré vocation plus évidente? Cette petite-là est née agente de police!...

(Librement traduit d'après The Policewoman's Review par J. V.)